

**ASSOCIATION DES
CONSEILLERS ET PHARMACIENS MAITRES DE STAGE
DE L'UFR DE PHARMACIE DE GRENOBLE
(ACPSMG)**

APPEL DE COTISATION 2019 - 2020

Chère Consœur, Cher Confrère,

Votre adhésion à l'association permet de financer un ensemble d'actions réalisées au nom des maîtres de stage. Elles comprennent notamment :

- le prix de thèse, remis annuellement un étudiant du Parcours Officine ;
- le financement du concours local Communication Santé Public porté nationalement par l'APPEX (Association pour la Promotion des Pharmacies Expérimentales) et l'UTIP ;
- une participation financière à la Journée Grenobloise de la Pharmacie d'Officine organisée annuellement par les étudiants de 5^{ème} année du Parcours Officine.

La cotisation pour les années 2020 -2021 a été fixée à **50 euros**.

Nom, Prénom du maître de stage :	
Nom de la Pharmacie :	
Adresse :	
Adresse mail :	
Téléphone :	

Vous pouvez effectuer votre paiement par chèque libellé à l'ACPSMG et adressé à la trésorière de l'ACPSMG

Madame Béatrice BELLET
56 rue Paul Langevin
38130 ECHIROLLES

Une attestation vous sera alors envoyée par retour.

Avec nos remerciements confraternels.

Mme Nathalie MIQUEY
Présidente de la l'ACPSMG

Le dossier de demande d'agrément sera conservé sur toute la durée de l'adhésion.

En application de la loi "Informatique et liberté" et du Règlement Général de Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant. Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier, vous pouvez en faire la demande directe au secrétaire de l'association à l'adresse suivante : acpsmg.grenoble@gmail.com .